



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE THALASSOTHÉRAPIE EURONAT

Le versement des arrhes vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre la Thalassothérapie Euronat et ses clients dans le cadre de la réservation et de la réalisation de prestations de thalassothérapie, de soins et de services associés.

Le Client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales de Vente, c'est-à-dire être âgé d'au moins 18 ans et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

- Euronat est un centre familial naturiste. Les personnes seules sont admises sous certaines conditions (nous consulter).
- Le respect du règlement intérieur est obligatoire :
Cf. règlement intérieur thalasso ci-dessous, celui d'Euronat sur le site <http://www.euronat.com>
- Un comportement respectueux envers le personnel et les autres usagers est exigé.
En cas de comportement inapproprié, la direction se réserve le droit d'exclure un client sans remboursement.

3. RÉSERVATION ET PAIEMENT

Les prestations proposées sont détaillées sur le site <https://www.euronat.com> et dans la brochure tarifaire correspondante, disponible en ligne ou sur simple demande écrite.

Le Client garantit être habilité à utiliser le moyen de paiement choisi et disposer de fonds suffisants pour couvrir le montant total de sa commande.

Sauf offre promotionnelle particulière, les tarifs applicables sont ceux figurant dans la brochure tarifaire et sur le site internet du centre au moment de la réservation.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), au taux de TVA en vigueur à la date de la réservation.

Toute modification du taux légal de TVA sera automatiquement répercutée sur les tarifs affichés.

Le Client déclare réserver les prestations à titre personnel et privé, ou le cas échéant, en bénéficier à titre individuel dans le cadre d'une réservation groupée (association, entreprise, comité d'entreprise, etc.).

Modalités de paiement :

- Pour toute réservation de cure (minimum 3 jours), le versement d'arrhes de 150 € un mois avant,

permet de confirmer la réservation et d'obtenir une remise de 10 % sur le montant total du forfait. Ce versement est facultatif, mais sans celui-ci, la remise ne sera pas appliquée.

- Les prestations à la carte doivent être réglées à l'avance ou le jour de la prise de rendez-vous.
- Modes de règlement acceptés : carte bancaire (via lien sécurisé), chèque à l'ordre de Thalasso Euronat, ou virement bancaire (coordonnées fournies lors de la confirmation).

4. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (soins réservés à date fixe).

5. ANNULATION ET MODIFICATION

Toute annulation doit être formulée par **écrit** (e-mail ou courrier recommandé). La résiliation prendra effet à la date de réception de la demande par Thalasso Euronat.

- **Plus de 72 h avant le soin ou le début de la cure** : les arrhes peuvent être remboursées ou reportées.
 - **Entre 72 h et 48 h avant** : 50 % des sommes versées seront retenues.
 - **Moins de 48 h avant ou en cas de non-présentation** : aucun remboursement ne sera effectué.
 - En cas de **force majeure dûment justifiée**, un report ou un remboursement intégral pourra être envisagé à la discrétion de la direction.
- Les offres promotionnelles (avant-première, bon plan, thématique, etc.) sont **non modifiables, non annulables et non remboursables**.

6. MODALITÉS DES SOINS ET ACCÈS À LA THALASSO – voir règlement thalasso

Les soins sont accessibles :

- Les usagers sont invités à signaler au personnel toute **contre-indication médicale**, pathologie, grossesse ou traitement particulier.
- Dans le cadre d'une cure, un **certificat médical d'aptitude** peut être exigé.
- À défaut, après signature d'une décharge, l'usager reconnaît pratiquer les activités sous sa seule responsabilité.
- Aux femmes enceintes, sous réserve de soins adaptés ;
- Aux adolescents de **12 à 18 ans**, accompagnés d'un parent ;

Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent recevoir aucun soin de thalassothérapie.

Les personnes à mobilité réduite sont invitées à contacter le service réservation pour connaître les conditions d'accès.

Toute personne non autonome doit être accompagnée d'un tiers responsable.



- Les soins sont programmés à horaires fixes.

Le client doit se présenter 15 minutes avant le début du soin. Tout retard pourra entraîner une réduction de la durée du soin sans compensation.

Contre-indications principales :

- Épisode aigu infectieux
- Maladies Cardio-Vasculaires et respiratoires non stabilisées
- Cancer en évolution
- Hyperthyroïdie récente
- Maladies veineuses (phlébite en cours, ulcère variqueux...)
- Problème cutané récent et non cicatrisé (plaies, dermatoses...)
- Grossesse et Allaitement : soins à adapter

Pour connaître l'ensemble des conditions d'accès, nous vous invitons à consulter le règlement intérieur de la Thalasso.

7. RESPONSABILITÉ ET OBJETS PERSONNELS

Les clients sont invités à ne pas apporter d'objets de valeur. En cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels dans l'enceinte de la thalassothérapie (y compris dans les cabines, vestiaires ou espaces communs), la responsabilité de Thalasso Euronat ne pourra en aucun cas être engagée.

8. PHOTOGRAPHIES ET VIE PRIVÉE

Il est strictement interdit de photographier ou de filmer d'autres personnes sans leur consentement explicite dans l'enceinte de la Thalasso et d'Euronat.

Tout manquement du règlement entraînera la confiscation du film ou de la cassette contenus dans l'appareil, l'effacement des images numériques et l'exclusion immédiate du centre sans possibilité de remboursement.

9. RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à la société SAS EURONAT, avant toute action judiciaire.

Le recours au médiateur est facultatif mais fortement recommandé avant la saisine d'un tribunal, afin de favoriser une solution amiable.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

AME CONSO

Courrier : 197 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS, France

Site : www.mediationconso-ame.com

Le consommateur peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à l'adresse suivante : https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr

En cas d'échec de la médiation ou si aucune solution amiable n'est trouvée, le droit français est applicable et la compétence exclusive revient aux tribunaux français compétents.

Cette attribution de compétence s'applique sans préjudice des règles impératives de protection du consommateur prévues par le droit de son pays de résidence.

10. CONDITION GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU) & DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Cf. CGU, RGPD d'Euronat sur le lien suivant : www.euronat.com





REGLEMENT INTERIEUR THALASSOTHÉRAPIE

1. Objet et acceptation

Le présent règlement a pour objet d'assurer la sécurité, l'hygiène, le calme et le bien-être de l'ensemble des usagers de la Thalassothérapie Euronat.

Toute personne accédant aux installations reconnaît en avoir pris connaissance et s'engage à le respecter.

2. Accès, horaires et tarifs

- L'accès aux installations est soumis aux horaires et tarifs en vigueur, affichés à l'entrée de l'établissement.
- La direction se réserve le droit de modifier les horaires, tarifs ou conditions d'accès, notamment pour des raisons techniques, sanitaires ou de sécurité.
- En cas de forte affluence, l'accès à certaines zones peut être temporairement régulé afin de préserver le confort et la tranquillité des usagers.

3. Conditions d'accès

- L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne :
 - Présentant un manque d'hygiène manifeste,
 - Atteinte de maladies contagieuses, d'infections cutanées ou de plaies non protégées,
 - Se trouvant en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances incompatibles avec un espace de bien-être.
- Une douche préalable est obligatoire avant chaque soin : enveloppement, massage, soin esthétique, accès au bassin d'eau de mer, au jacuzzi, au hammam et aux saunas.
- Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de respect des installations, il est strictement interdit d'introduire ou d'utiliser des huiles essentielles, substances parfumées, feuilles, plantes, herbes ou tout autre produit personnel dans l'ensemble des espaces.

4. Tenue et sécurité

- Le port de claquettes ou sandales antidérapantes est obligatoire dans l'ensemble de l'établissement.
- Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de courir, plonger, sauter ou adopter un comportement dangereux dans les installations.
- Les consignes affichées et les indications du personnel doivent être respectées en toutes circonstances.

5. Espaces de détente et respect du calme

- La Thalassothérapie Euronat est un lieu dédié au repos, au silence et à la détente.
- Les cris, jeux bruyants, appels téléphoniques, comportements perturbateurs ou inadaptés au caractère du lieu sont interdits.
- Tout comportement portant atteinte au bien-être des autres usagers pourra entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement.

6. Espace Marin

L'accès à l'espace marin (piscine, hammam, saunas, jacuzzi) est inclus uniquement dans le cadre d'une cure d'une durée minimale de 3 jours.

Pour les soins à l'unité ou les cures de durée inférieure à 3 jours, l'accès à l'espace marin n'est pas inclus et nécessite une réservation spécifique ou l'achat d'un forfait dédié.

- Accès autorisé à partir de 12 ans, accompagné d'un adulte.
- Un comportement calme et respectueux est exigé. Tout manquement peut entraîner une exclusion sans remboursement.
- Le forfait inclut certains équipements (bonnet de bain, sandales). Le client est informé qu'une serviette personnelle est requise pour l'accès.

7. Accès des enfants

- L'accès à l'espace marin est autorisé aux enfants à partir de 12 ans, sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte accompagnant.
- Les enfants doivent avoir un comportement calme et respectueux du lieu.

8. Conditions médicales

- Les usagers sont invités à signaler au personnel toute contre-indication médicale, pathologie, grossesse ou traitement particulier.
- Dans le cadre d'une cure, un certificat médical d'aptitude peut être exigé.
- À défaut, après signature d'une décharge, l'usager reconnaît pratiquer les activités sous sa seule responsabilité.

9. Effets personnels

- Des casiers sont mis à disposition pour les effets personnels.
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels au sein de l'établissement.

10. Cartes et accès

- En cas de perte, de détérioration ou de non-utilisation de la carte « Espace marin », aucun remboursement ni report ne pourra être accordé.

11. Responsabilité

- La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée :
 - En cas de non-respect du présent règlement,
 - En cas d'incident survenant en dehors des horaires d'ouverture,
 - Ou en dehors des zones accessibles au public.
- La direction se réserve le droit d'exclure toute personne dont le comportement serait incompatible avec l'esprit et les règles de la Thalassothérapie Euronat.

12. Dispositions finales

Le présent règlement est consultable à l'entrée de l'établissement. La direction se réserve le droit de le modifier à tout moment afin de garantir la sécurité, l'hygiène et la qualité des prestations.

